


SESSION 2014

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS RÉSERVÉ ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} classe

du jeudi 23 janvier 2014 à 12 heures
au jeudi 13 février 2014 à 17 heures (heure de Paris)

Inscription par Internet uniquement : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

ce lien est également accessible depuis le portail académique : www.ac-orleans-tours.fr

-  · L'INSCRIPTION EST UN ACTE PERSONNEL, LES CANDIDATS PROCÈDENT EUX-MÊMES À LEUR INSCRIPTION
· AUCUNE MODIFICATION D'INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRES LE 13 FEVRIER 2014

Les **agents contractuels de droit public** peuvent se présenter à un recrutement réservé sous certaines conditions : avoir eu la qualité d'agent contractuel de droit public, en fonction ou en congés au 31 mars 2011, ou ayant bénéficié d'un contrat qui a pris fin entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2011.

Les candidats doivent justifier d'une certaine ancienneté de service, auprès du même employeur.

Les conditions d'éligibilité sont consultables via le site académique www.ac-orleans-tours.fr, concours et recrutements réservés - filière administrative – recrutements réservés - informations générales.

→ Un candidat ne peut se présenter qu'à un seul recrutement réservé ouvert au titre d'une même session.

→ Recrutement : 1^{er} septembre 2014.

Après s'être inscrits aux dates indiquées ci-dessus, les candidats doivent envoyer impérativement pour le **07 mars 2014 (cachet de la poste faisant foi)** un dossier comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature,
 - Un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les emplois occupés
- à l'adresse suivante : **Rectorat Orléans -Tours – DEC3 - 21 rue St-Etienne-45043 ORLEANS CEDEX 1**

Ce recrutement s'effectue en deux phases par la voie de commissions de sélection :

1. Examen des dossiers par une commission,
2. Audition des candidats par la commission.

A l'issue des auditions la commission arrête la liste des candidats aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné.